



La presidente du Conseil Syndicale s'oppose a faire refaire une cle

Par **Starfish22**, le **04/09/2021 à 11:06**

Bonjour,

Ma mere est proprietaire d'un appartement au sein d'une co-propriete et a aussi un box dans la court de cette meme co-propriete. Mon frere y a loger pendant quelques annees en tant que locataire et pendant une periode courte, il a parfois prete ce box a son ami pour qu'il puisse y bricoler. Donc aucune nuisance etc... La presidente du Conseil s'y est opposer, ce qui, a l'epoque, a creer un litige entre mon frere et la presidente du conseil puisque c'est alle au tribunal. Je n'ai pas tous les elements de ce litige mais mon frere a perdu, car je pense que cela va a l'encontre des regles de co-proprietes ce que ma mere et moi pouvons tout a fait comprendre. Nous n'avions aucun pouvoir sur les agissement de mon frere, adulte.

Mon frere est decede tristement, il y a plus d'un an et nous ne trouvons pas cette cle qui ouvre la grille d'access voiture qui mene a la cours des box. Apres plusieurs appels, texto et emails au syndic et presidente du conseil, nous n'arrivons pas a obtenir copie de cette cle. La presidente du conseil refuse tout dialogue avec tout membre de la famille bien que nous n'avions rien a faire avec toute cette histoire passee. J'ai montre de la compassion, de la gentillesse et diplomatie mais rien de fonctionne et j'ai bien peur d'etre face a un abus de pouvoir, une forme de revanche. Ma mere a besoin de l'acces a ce box dont elle est proprietaire et aimerait le vider des affaire de son defunt fils. J'ai explique tout cela mais en vain.

Des conseils seraient vraiment les bienvenus. Merci beaucoup (desolee pour le manque d'accents, j'habite en Angleterre)

Par **Chaber**, le **04/09/2021 à 11:41**

bonjour

[quote]

Mon frere est decede tristement, il y a plus d'un an et nous ne trouvons pas cette cle qui ouvre la grille d'access voiture qui mene a la cours des box.

[/quote]

ce n'est pas l'affaire de la copropriété si la clef a été perdue. Il faut en faire refaire une à vos frais

Par **Starfish22**, le **04/09/2021** à **11:44**

Merci pour votre réponse. C'est une cle spéciale que nous ne pouvons pas juste faire refaire sans carte numérique. Nous savons bien que cela doit être fait à nos frais et n'avons aucun problème à payer ce qu'il se doit.

Par **youris**, le **04/09/2021** à **12:46**

Bonjour,

dans votre situation, votre seul interlocuteur est le syndic de copropriété.

vosre demande ne concerne pas le conseil syndical pas plus que son président.

je conseille à votre mère copropriétaire de faire sa demande au syndic par lettre recommandée avec accusé de réception si un courrier simple n'a pas été suffisant.

salutations

Par **Starfish22**, le **04/09/2021** à **14:49**

Merci de votre réponse. Cela a déjà été fait. Je conseillerai à ma mère de le faire de nouveau.